



LA CONDUITE SUPERVISÉE



Avoir minimum 18 ans

Avoir le code de la route

Avoir effectué 20 heures
minimum de conduite en auto-
école.

Après un échec à l'examen
pratique.

POUR QUI ?

Avoir un avis favorable de la part de son
enseignant.

Avoir un accompagnateur possédant son
permis de conduire depuis au moins 5 ans.

Effectuer un rendez-vous préalable de
conduite en présence de l'élève et de son
accompagnateur.

COMMENT ?

Acquérir un maximum d'expérience
et de confiance au volant.

Rouler avec son accompagnateur
en illimité.

AVANTAGES

Auto-Ecole Marconi
5, Rue Marconi - 76620 LE HAVRE

STOP

110 €

TARIF



02.35.44.75.73

autoecolemarconi76@gmail.com